

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARMAND

2 oct. 2006	Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Armand, tenue à la salle du Conseil de Saint-Armand, lundi le 2 octobre 2006 à 23h20, au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur le maire Réal Pelletier.
Présences	Sont aussi présents, les conseillères et les conseillers suivants : Martin Landreville, Serge Courchesne, Marielle Cartier, Rodrigue Benoit, Ginette Lamoureux Messier et Clément Galipeau.
Autres présences	La directrice générale, Jacqueline Chisholm, l'inspecteur municipal, Luc Marchessault sont aussi présents.

RENONCEMENT À L'AVIS DE CONVOCATION

Attendu que tous les membres du Conseil sont ici présents;

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyée par Clément Galipeau
et résolu

DE renoncer à l'avis de convocation de la séance extraordinaire et que tout sujet présenté sera discuté.

ADOPTÉ

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, ouvre la séance et le sujet à discuter est le suivant :

1. Nouvelle politique d'embauche

06-10-2144 **NOUVELLE POLITIQUE D'EMBAUCHE ET DE SUIVI POUR LES PERMIS DE CONDUIRE**

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Clément Galipeau
et résolu

QUE : Tout employé qui opère un véhicule municipal devra détenir un permis de conduire incluant la classe appropriée.

QU' : Une preuve devra être fournie à l'embauche et ensuite à chaque année au mois d'octobre afin de vérifier la validité du permis.

ADOPTÉ

06-10-2145 **37. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Serge Courchesne
et unanimement résolu

QUE : la séance soit levée à 23h25.

ADOPTÉ

DIRECTRICE GÉNÉRALE
Jacqueline C. Chisholm

MAIRE
Réal Pelletier